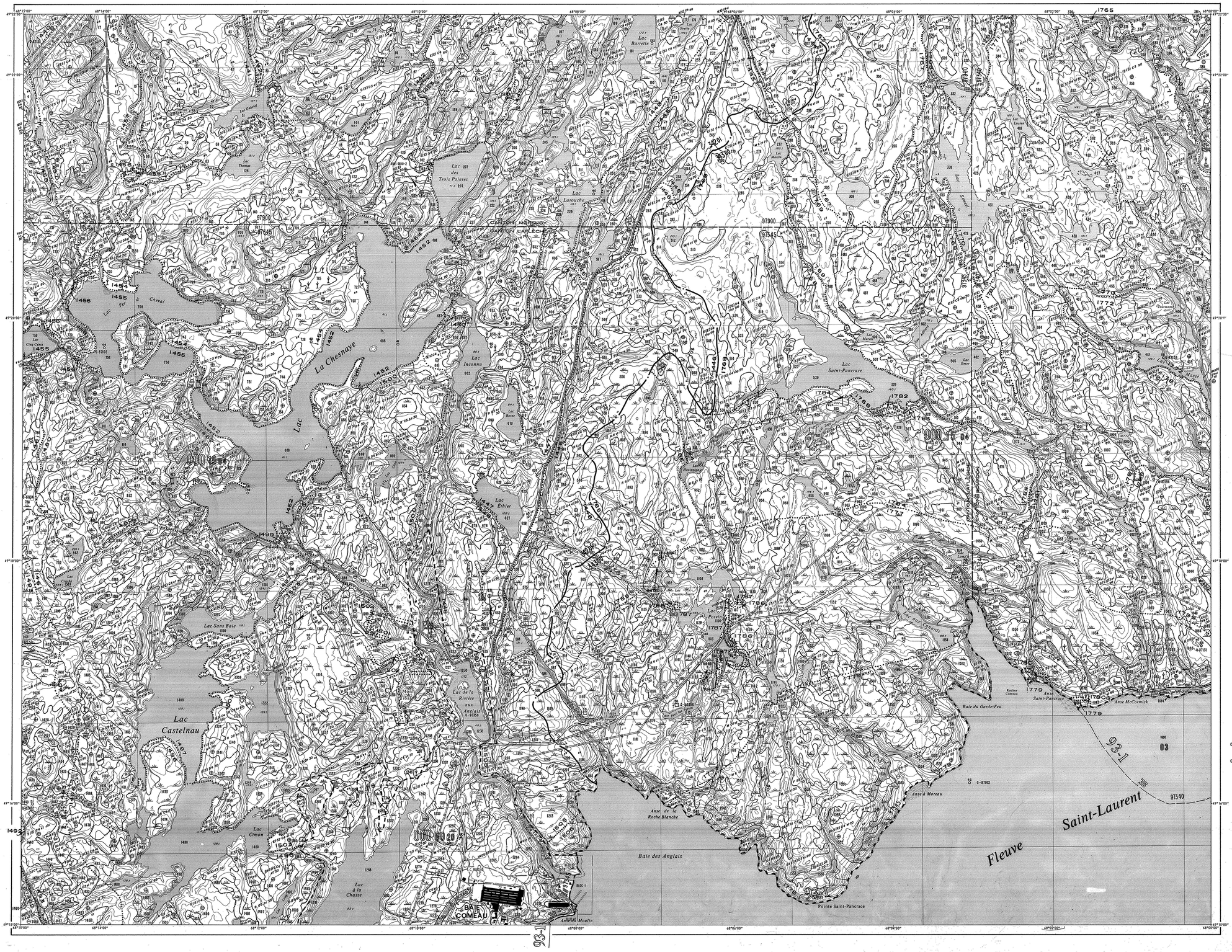

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, slipway
Ancrage, bosse d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Affleurement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes régénérantes	cpb
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Coupe totale (coupe à blanc)	ct
Plantation à reprises nues	pnr
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Entretien commercial	ec

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la végétation forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — — 0 sapin et/ou épinette blanche (S)
— — — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge (R)
— — — — 0 pin blanc et/ou pin rouge (P)
— — — — 0 pin blanc et/ou pin gris (PB)
— — — — 0 pin gris (PG)
— — — — 0 mélèze (L)
— — — — 0 peuplier (Pe)
— — — — 0 bouleau (Bo)
— — — — 0 peuplier (Pe)
Pessière
— — — — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée réseau) (E)
— — — — 0 thuya (cèdre) (Cc)
— — — — 0 mélèze (Me)
— — — — 0 pruche (Pr)
— — — — 0 pin blanc et/ou pin rouge (Pp)
— — — — 0 pin rouge (Pr)
— — — — 0 pin gris (Pg)
— — — — 0 sapin et/ou épinette (S)
— — — — (plantation d'épinette blanche) (Eb)
— — — — (plantation d'épinette rouge) (Er)
— — — — (plantation d'épinette noire) (En)
— — — — (plantation de pin sylvestre) (Ps)
Sapinière
— — — — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée réseau) (S)
— — — — 0 thuya (cèdre) (Cc)
— — — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge (E)
— — — — 0 pin blanc et/ou pin rouge (Pp)
— — — — 0 pin rouge (Pr)
— — — — 0 pin gris (Pg)
— — — — 0 pruche (Pr)
— — — — 0 mélèze (Me)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau) (Pr)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (Pr-E)
— — — — avec mélèze (Pr-Me)
— — — — avec pruche (Pr-Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche (Pr-S)
— — — — (plantation) (Pr-p)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseau) (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre) (Pg-Cc)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (Pg-E)
— — — — avec mélèze (Pg-Me)
— — — — avec pin rouge (Pg-Pr)
— — — — avec pruche (Pg-Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche (Pg-S)
— — — — (plantation) (Pg-p)
Cédrière
— — — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau) (C)
— — — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge (C-E)
— — — — 0 mélèze (C-Me)
— — — — 0 pin blanc et/ou pin rouge (C-Pp)
— — — — 0 pin rouge (C-Pr)
— — — — 0 pin gris (C-Pg)
— — — — 0 pruche (C-Pr)
— — — — 0 sapin et/ou épinette blanche (C-S)
— — — — (plantation de thuya) (Cc-p)
Pruchière
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseau) (Pr)
— — — — 0 thuya (cèdre) (Pr-Cc)
— — — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge (Pr-E)
— — — — 0 mélèze (Pr-Me)
— — — — 0 pin blanc et/ou pin rouge (Pr-Pp)
— — — — 0 pin rouge (Pr-Pr)
— — — — 0 sapin et/ou épinette blanche (Pr-S)
Mélèzin
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau) (Me)
— — — — 0 thuya (cèdre) (Me-Cc)
— — — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge (Me-E)
— — — — 0 pin blanc et/ou pin rouge (Me-Pp)
— — — — 0 pin rouge (Me-Pr)
— — — — 0 pin gris (Me-Pg)
— — — — 0 sapin et/ou épinette blanche (Me-S)
— — — — (plantation de mélèze japonais) (Mej-p)
— — — — (plantation de mélèze laricin) (Mel-p)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes	F1 Pg	F1 Pg(R)
— — — — avec pin gris	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — avec mélèze	F1 L	F1 L (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	Bj S	Bj S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bj E	Bj E (R)
— — — — avec pin blanc	Bj Pb	Bj Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bj Pr	Bj Pr (R)
— — — — avec pin gris	Bj Pg	Bj Pg (R)
Feuillu d'essences intolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplerais avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — — avec mélèze	Pe L	Pe L (R)
Cédrière avec sapin	Cc S	Cc S (R)
Cédrière avec mélèze	Cc L	Cc L (R)
Mélangés d'feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — — sur station ouverte	M F1	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — d'essences (plantation)	Fp
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — bouleau jaune	Bj
Peuplerais	Pe
Cédrière	Cc
Chênaies	Ch
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Ch Bb
— — à bouleau jaune	Ch Bj
— — à peuplier	Ch Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ch F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ch F2
Plantation d'érable à sucre	Ec p
— — de peuplier faux-tremble	Pe(tr) p
— — de peuplier	Pe(x) p
— — de peuplier hybride	Pe(x) p
— — de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, aéroport de skis, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en cours	cp
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cs
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1.0-50 % ⊗ 50 & 99%

ORIGINE

Coupe totale	o1
Chablis total	o2
Chablis partiel	o3
Épidémie sévère	o4
Friche	o5
Plantation	o6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (.xxx)	0-30 ans		30-70 (ans)
30 "	31-60 "	90-30 "	30-90 "
50 "	61-80 "	120-30 "	30-120 "
70 "	81-100 "	150-30 "	30-150 "
90 "	101-120 "	180-30 "	30-180 "
120 "	121 et plus	220-70 "	70-220 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements: inégalité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges critique de 60 ans. Autres peuplements: inégalité des tiges est plus de 100 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 0m-5m	2 5m-10m	3 10m-15m	4 15m-20m	5 20m-25m	6 25m-30m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	46 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a
Superficie adjacente de pente ≥ 31 %		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E31 C3 D 50m ⊗ — 0 = définition; S = sapin; E = épinette noire; 31 = classe d'âge; C = perturbation; 3 = classe de densité; D = classe de densité; 50m = sous groupe d'essences; ⊗ = groupement d'essences.

F 02 c1 d2 01 — F = classe de parcelle; 02 = année de coupe; c1 = origine; d2 = classe de hauteur; 01 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS / SIGNATURE : Marcel Sirois
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 23
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 3
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 15
Concessionnaire ou autres: 04*
Bassin hydrographique: 3
Bassin primaire: 42
Bassin secondaire: 0*
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97340*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1784*
Région écologique: 8g
Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-10 S.E.	22-F-9 S.O.	22-G-12 S.E. S.O.
22-F-7 N.E. S.E.	22-F-8 N.O. S.O.	22-G-5 N.E. S.E. S.O.
22-F-2 N.E.	22-F-1 N.O.	

22 F/8 S.E.